



LE MÉGILIEN

Un endroit où il fait bon vivre

Volume 7 numéro 4 Août—Septembre 2017

Atelier de création littéraire de Saint-Herménégilde



Voici les membres qui ont participé à l'atelier de création littéraire qui a eu lieu le 29 mai dernier. Assise à l'avant Lucille N. Duteau et Lise Robitaille. À l'arrière, Dominique Plourde, François Crête, Élisabeth Crête, Gérard Duteau, Rachel Rouleau (co-animatrice), Benoit Bouthillette (animateur de la rencontre), Hélène Lefrançois, Jean-Marie Lefrançois, Sylvie Fauteux, Sharon Cimon et Terry Lay. Merci à tous les participants.



Des familles et même des jeunes inscrits au SAE 2017 ont ramassés leurs arbres. Merci d'avoir participé en si grand nombre.

Distribution d'arbres 2017



NOUVELLES MUNICIPALES

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19 :00H	Lundi le 7 août 2017
776, rue Principale	19 :00H	Mardi le 5 septembre 2017
St-Herménégilde	19 :00H	Lundi le 2 octobre 2017

PRO-MAIRE

Sylvie Fauteux sera la pro-maire pour le mois de juillet 2017 et Mario Saint-Pierre sera le pro-maire pour août, septembre et octobre 2017.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE sont toujours disponibles afin de recevoir vos suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre municipalité. Ils sont là pour répondre à vos questions.

FINISSANTS DU SECONDAIRE

Si vous êtes finissant(e)s du **secondaire (DES)** ou (**DEP**) pour l'année 2017 et que vous avez moins de vingt (20) ans, inscrivez-vous auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses reconnaissance qui seront décernées pour une septième année consécutive. Vous devez **obligatoirement** vous inscrire d'ici le 29 septembre 2017 en présentant votre relevé de notes en indiquant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ainsi que votre diplôme reçu et la date. Si vous ne vous inscrivez pas, nous ne pourrions pas malheureusement vous remettre votre bourse. Au plaisir de vous rencontrer



LA TÊTE DANS LES ÉTOILES



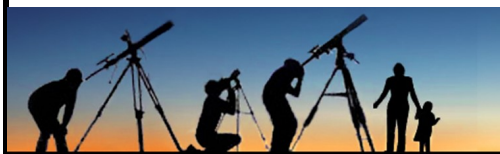
Municipalité de
St-Herménégilde

Cet événement a été instauré en 2005 et a rassemblé plusieurs amateurs de la voûte céleste. Que vous soyez amateur ou astronome accompli vous serez à même d'apprécier l'événement qui se déroule sur le Mont Hereford considéré comme le 3e plus haut mont en Estrie.

L'édition 2017 se tiendra le **19 août**, alors nous vous invitons à réserver dès maintenant cette date à votre agenda pour profiter d'une très belle soirée. Un service de navette est disponible pour les gens qui le désirent à partir de 19h et se poursuit jusqu'au coucher du soleil.

Il est préférable de s'habiller très chaudement, sur la montagne il fait froid. L'événement a pour but l'observation des étoiles. Loin de sources lumineuses, l'observation n'en est que plus grandiose. Avec la collaboration du Club d'Astronomie Amateur de Sherbrooke, Robert Véronneau et 3 astronomes amateurs nous permettent d'observer les étoiles à travers divers télescopes. Si dame nature n'est pas des nôtres (s'il pleut) ce sera reporté à une date ultérieure.

QUAND: 19 AOÛT 2017
HEURE À PARTIR DE 19H
OÙ AU SOMMET DU MONT HEREFORD
TRANSPORT 3 MONTÉES EN NAVETTES
LAMPE DE POCHE AUCUNE LUMIÈRE BLANCHE ACCEPTÉE



Nous vous attendons les bras ouverts ! Pour vérification, téléphonez au 819-849-4443



Sortie de fin d'été avec le service d'animation estivale (SAE) de Saint-Herménégilde 2017



Où : Parc aquatique Bromont 😊 😊 😊 😊

Quand : Vendredi le 11 août 2017

Transport : Autobus scolaire

Départ : 8h00, du parc Armand-Viau, Saint-Herménégilde

Arrivée : 18h00 au parc Armand-Viau, Saint-Herménégilde

Coût : 20\$* (incluant le billet et le transport en autobus obligatoire) (adulte et enfant) Nouveauté pour bambin

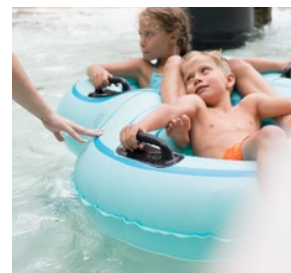
*Prix valide pour les résidents de Saint-Herménégilde

- ♦ Date limite pour réserver vos places et effectuer le paiement à la municipalité : le vendredi 4 août 2017 à 16h00
- ♦ Vous devez payer par chèque à l'ordre de la municipalité de Saint-Herménégilde ou en argent comptant au bureau de la municipalité
- ♦ Il est important de mentionner la grandeur des personnes lors de l'inscription
- ♦ Les places sont limitées

Pour toutes questions, veuillez contacter :

Municipalité de Saint-Herménégilde : 819 849-4443

Coordonnatrice SAE, Maggie Leduc : Tél. (après 17h30) : 819 578-7081



Monsieur Guy Hardy

Député de Saint-François

Président de séance

Membre du Bureau de l'Assemblée nationale



Tél. : 819 565-3667

Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 : JE M'INFORME!

Le 5 novembre 2017, les électeurs de l'ensemble des municipalités du Québec éliront une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de leur municipalité.

Pour vous informer et savoir comment fonctionne le processus de mise en candidature, consultez

le site web du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) à l'adresse suivante : <http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/je-minforme/>

Que vous soyez électeur ou candidat, le site web du directeur général des élections comporte une foule d'informations vraiment importantes! Si vous cherchez à connaître les conditions d'admission, les formulaires à obtenir ou les dates importantes, visitez-le :

<http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/>

Et plus près de nous, informez-vous auprès de la **municipalité de Saint-Herménégilde** pour connaître les dates et lieux importants.

ENSEMBLE  **on fait avancer le Québec**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

PRÉSENTEZ-VOUS

Dates à ne pas manquer

Avis public d'élection	12 septembre
Début de la période de mise en candidatures	22 septembre
Dernière journée pour déposer une candidature	6 octobre
Dépôt de la liste électorale au bureau du président des élections	6 octobre
Journée de vote par anticipation (de 12h00 à 20h00)	29 octobre
Jour du scrutin (de 10h00 à 20h00)	5 novembre

LE PERSONNAGE NEIL TILLOTSON SE JOINT À LA VOIE DES PIONNIERS

UNE INVITATION DE LA TABLE DE CONCERTATION CULTURELLE DE LA MRC DE COATICOOK (TCCC), DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HERFORD ET DE FORÊT HERFORD

Le 19 août prochain, un personnage majeur, Neil Tillotson, s'ajoute à La Voie des pionniers. Cet événement veut rendre hommage à sa contribution remarquable au développement des municipalités de la MRC de Coaticook et particulièrement au legs qu'il a fait du Mont Hereford.

Sa stèle sera dévoilée au 325 chemin des Côtes, East Hereford (au coin du chemin Owen). Un léger goûter sera servi aux installations de Forêt Hereford situées à distance de marche (330 chemin des Côtes). Tous sont invités à se joindre à nous pour cette inauguration.



Neil Tillotson est un inventeur qui a développé l'utilisation du latex au 20^e siècle, avec des installations au Québec, en Nouvelle-Angleterre et en Amérique du Sud. Il a également fondé la Tillotson Farms and Forests, qui a acquis plusieurs milliers d'hectares de forêt au fil des décennies, aux États-Unis et au Québec. À son décès en 2001, ses volontés étaient simples et claires : remettre ses actifs aux communautés. En 2013, naît donc l'organisme de bienfaisance Forêt Hereford qui gère aujourd'hui ses terres forestières. De plus, ses actifs financiers sont aujourd'hui à la base de plusieurs programmes philanthropiques, gérés par la New Hampshire Charitable Foundation. Sans la contribution financière de l'un de ces programmes, La Voie des pionniers n'aurait jamais vu le jour. Le 19 août sera l'occasion de célébrer la générosité de ce personnage plus grand que nature qui deviendra ainsi le 27^e d'un parcours qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis 2010.

Venez nous rejoindre sur place la journée même du 19 août afin de participer aux festivités.

C'est un rendez-vous à 14h, au 325 chemin des Côtes (au coin du chemin Owen), East Hereford.



VACANCE INSPECTRICE EN BÂTIMENT

La municipalité de Saint-Herménégilde tient à vous aviser que Gabrielle Kmec, l'inspectrice municipale en bâtiment sera absente du bureau dans la semaine du 7 au 11 août et donc qu'il ne sera pas possible d'avoir un permis. Il est important de toujours prendre un rendez-vous au moins 30 jours avant le début des travaux afin de mieux vous servir.

PARCE QUE L'EAU, C'EST LA VIE

L'eau est une richesse naturelle en abondance. Cependant, l'or bleu n'est pas inépuisable, il faut le protéger.

Consciente que la protection de l'eau en milieu rural est primordiale, la Fédération de l'UPA-Estrie, affiliée à l'Union des producteurs agricoles, a mis sur pied en 2003 un projet d'identification des puits d'eau potable en milieu agricole. Les objectifs du projet étaient d'installer des pancartes d'identification sur les puits et de mener une campagne de sensibilisation auprès des producteurs agricoles.

La campagne «L'eau c'est la vie, protège ton puits !» a permis d'installer 1000 pancartes d'identification de puits d'eau potable sur 400 exploitations agricoles à travers toute la région de l'Estrie.

Les pancartes ont permis aux producteurs de respecter la



distance séparatrice de 30 mètres qui est exigée par la réglementation environnementale du Québec lors de l'épandage d'engrais minéraux, de fumier et de lisier, de compost et de pesticides autour des puits. Le projet visait également à sensibiliser les producteurs à d'autres pratiques agricoles respectueuses de l'environnement telles que les bandes riveraines, les plans de fertilisation, les méthodes de culture, pour ne nommer que celles-là.

Si votre puits est situé près de la zone agricole et qu'il n'a pas été identifié, il est toujours possible à l'agriculteur, membre de l'UPA-Estrie, de commander pour vous cette affiche au coût de 15\$ (poteau non compris). Si vous souhaitez l'identifier vous-même, il faudra contacter une entreprise qui produit des panneaux de signalisation.

Clément Roy, membre du comité de développement des Trois Villages.

PROPRIÉTAIRE DE PUIT

C'est votre responsabilité de vous assurer de la qualité de votre eau potable afin de prévenir les problèmes de santé.

Que faut-il faire analyser?

LES BACTÉRIES : analyser au moins 2 fois par année. (L'analyse inclut les coliformes totaux et fécaux, E. coli, entérocoques et colonies atypiques)

Risques de nausées, vomissements, diarrhées et maux de ventre

Présence causée par l'activité humaine et animale

LES NITRATES : analyser 1 fois par année

Diminuent le transport d'oxygène dans le sang. Les femmes enceintes et les nourrissons sont les plus vulnérables

Présence due aux activités agricoles et aux fosses septiques

L'ARSENIC : analyser au moins 1 fois

Substance cancérigène, naturellement présente dans le sol, particulièrement en Estrie et en Montérégie

QUAND?

Au printemps et à l'automne (en période de dégel ou de fortes pluies) ou si votre eau a changé d'aspect, de goût ou d'odeur.

OÙ?

Dans un laboratoire accrédité par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) tel que : Groupe Environex- Laboratoire d'analyse SM à Sherbrooke au 819-566-8855.

Source : Direction de santé publique de l'Estrie
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie



TRUCS ET ASTUCES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN



Mais surtout, passez le mot! Sensibilisez votre famille, vos amis, ainsi que vos collègues, et faites toute une différence!

- ◆ Assurez-vous d'**arroser le matin ou le soir au pied des plantes**. En plus d'éviter l'évaporation, en arrosant en profondeur plutôt qu'en surface, on économise l'eau et on favorise le développement racinaire de la plante. Il faut savoir que si on mouille les feuilles en plein soleil, celles-ci risquent de brûler, ce qui donne un mauvais aspect à la plante
- ◆ Procurez-vous un **baril récupérateur d'eau de pluie** pour laver la voiture, arroser les plantes et remplir l'aquarium.
- ◆ Choisissez une toilette à **faible consommation d'eau** (6 litres ou double chasse).
- ◆ **Coupez l'eau** le temps de vous laver le visage, vous brosser les dents ou vous raser.
- ◆ Utilisez un seau d'eau plutôt que le boyau d'arrosage pour laver la voiture.
- ◆ **Utilisez un balai** ou l'eau de pluie pour nettoyer l'asphalte de l'entrée. C'est encore plus efficace qu'un boyau d'arrosage!

- ◆ Utiliser des **verres et des bouteilles réutilisables**. L'eau du robinet est excellente pour la santé!

<http://peep.reseau-environnement.com/economisez-leau/trucs-et-astuces/>



PROLONGATION DU CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT



Lors du discours sur le budget 2017-2018 du 28 mars 2017, le ministre des Finances a annoncé la prolongation d'une année de l'application du crédit d'impôt RénoVert. Les particuliers auront ainsi jusqu'au 31 mars 2018 pour conclure une entente avec un entrepreneur reconnu et ils devront acquitter leurs dépenses de rénovation avant le 1^{er} janvier 2019. Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place pour encourager les particuliers à réaliser des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus qui ont une incidence sur le plan énergétique ou environnemental.

Notez bien :

Vous pouvez obtenir un crédit d'impôt de 20% pour la réalisation de travaux écoresponsables dont la construction ou la rénovation d'une installation septique d'une résidence permanente.

Pour plus de détails : <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/>

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES TROIS VILLAGES

Le lundi 8 mai dernier, avait lieu à l'école Saint Pie-X la dernière consultation citoyenne avant l'adoption par les trois conseils municipaux du Plan de développement des Trois Villages pour les années 2017-2021. Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural de la MRC, a animé avec brio cette soirée et présenté les orientations, les stratégies identifiées ainsi que la validation des actions pour les 5 prochaines années. Plusieurs suggestions intéressantes ont émané des participants et feront l'objet d'un regard attentif lors d'une prochaine rencontre du comité des Trois Villages. Le site internet des Trois Villages diffusera la version finale de ce Plan.

Diane Lauzon Rioux

Membre du comité de développement des Trois Villages

Troisvillages.com



Photo: Maryse Audet

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Gérard Duteau

Siège no 1 : M. Réal Crête

Siège no 2 : M. Sébastien Desgagnés

Siège no 3 : Mme Sylvie Fautoux

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Mme Marie-Soleil Beaulieu

Secrétaire-trésorière adjointe : Mme Louise St-Jacques

Inspecteur municipal : M. Marc Sage

Inspectrice en bâtiment : Mme Gabrielle Kmec

Siège no 4 : M. Mario St- Pierre

Siège no 5 : M. Robin Cotnoir

Siège no 6 : Mme Jeanne Dubois

Adjoint municipal : M. Yan Bissonnette

CONSULTATION PUBLIQUE SADD

Le 6 juin dernier avait lieu la consultation publique sur le second projet du schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook au centre communautaire de Saint-Herménégilde. Philippe Brault, aménagiste de la MRC de Coaticook a présenté les principaux éléments du SADD dont l'utilisation du sol, la protection, la conservation et la mise en valeur des ressources ainsi que les normes minimales à respecter pour l'émission de permis de construction. Les quelques participants ont suivi avec intérêt les nouveaux développements pour le schéma 2016-2031. Merci à l'équipe et aux participants.





POLITIQUE DE LOCATION D'ÉQUIPEMENT DE LOISIRS

PRÉAMBULE

La MRC de Coaticook dispose de matériel pour l'animation d'activités de loisirs, afin de faciliter l'organisation et la réalisation d'activités sur son territoire (camps de jour, fêtes des voisins, fête nationale, plaisirs d'hiver, etc.)

OBJECTIFS

1. Dynamiser le milieu en rendant accessible des équipements de loisirs;
2. Tarifier la location d'équipement afin d'assurer le renouvellement du matériel;

LOCATION D'ÉQUIPEMENT

L'agente de développement en loisirs coordonne la location des équipements auprès des organismes ou des particuliers. La MRC se réserve le droit de refuser la location d'équipement pour toutes raisons jugées valables.

COÛT: Un dépôt de 50\$ est exigé au moment de la location, et vous sera remis au retour de l'équipement. Les coûts de location sont indiqués dans la liste d'équipement à l'endos du présent document.

HEURE: Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 / Vendredi de 8 h à 12 h

CONTACT: 819-849-7083 poste 247/loisir@mrcdecoaticook.qc.ca

RÈGLEMENTS

1. **L'organisme/le particulier s'engage** à rapporter le matériel à l'heure et à la date fixés au contrat, au 294 rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. De plus, il informe l'agente de développement, si pour une raison quelconque, il est dans l'impossibilité de rapporter le matériel au moment prédéterminé;
2. **L'organisme/le particulier s'engage** à ne pas sous-louer ou prêter l'équipement;
3. **L'organisme/le particulier s'engage** à remettre l'équipement dans l'état initial;
4. **L'organisme/le particulier s'engage** à lire et à respecter les consignes d'utilisation de l'équipement;
5. **L'organisme/le particulier s'engage** à assurer une surveillance de l'équipement lors de l'activité;
6. **L'organisme/le particulier** est entièrement responsable des bris pouvant être occasionnés lors de son utilisation. Les frais de réparation ou de remplacement seront facturés;
7. La perte ou le vol d'équipement devront être remboursés conformément à la liste de prix qui figure sur le contrat original.

AIDE À DOMICILE
MRC DE COATICOOK

Entretien ménager - Préparation de repas
Aide aux courses - Présence surveillance
Soins à la personne

819-849-7716

**Si vous
ne connaissez
pas l'avenir**

COATICOOK | MAGOG | SHERBROOKE
819 564-PROM (7766)

PROMUTUELAASSURANCE.CA

PROMUTUEL
ASSURANCE



Rappel aux citoyens

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

Avec l'arrivée du printemps vient la multiplication des rebuts laissés au bord du chemin. Dernièrement, on nous a demandé d'agir en bordure de rue d'une propriété où se trouvaient des rebuts encombrants, pêle-mêle, depuis déjà plusieurs jours, voire même plusieurs semaines.

Nous tenons à rappeler que la Ressourcerie n'est pas un service de collecte de déchets ou d'ordures ménagères.

Afin de satisfaire notre mission, nous acceptons les encombrants qui sont énumérés dans la liste en annexe, qu'ils fonctionnent ou non, peu importe leur état, **mais pas les matières qui paraissent insalubres et qui peuvent poser un problème pour la santé et la sécurité de nos valoristes au transport.**

Pour nous éviter des désagréments à tous, voici les quelques règles d'usage suivantes :

☐ Il est **OBLIGATOIRE** d'appeler la Ressourcerie pour nous informer des encombrants à ramasser. Même si le camion passe sur votre rue, il ne s'arrêtera pas

devant votre porte pour prendre les articles qui s'y trouvent si vous n'avez pas préalablement pris rendez-vous.

☐ Il faut laisser les articles à l'extérieur de la maison, à un endroit facile d'accès, si possible pas en bordure de la rue. Si, pour une raison quelconque, vous êtes incapable de sortir les articles, les valoristes de la Ressourcerie peuvent le faire pour vous, moyennant certains frais. Cependant, vous devez **demander** ce service lorsque vous appelez à la Ressourcerie pour la collecte.

☐ Par souci de salubrité, il est important de sortir les articles seulement la veille ou, de préférence, le matin même de la collecte et de les garder à l'abri ou à couvert, de manière à en maximiser le potentiel de valorisation ou de récupération.

☐ Pour des raisons d'efficacité, il faut mettre les menus objets dans des boîtes ou des sacs.

Nous vous remercions de votre collaboration,
Julie Grenier, présidente

LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES/REFUSÉES

MATIÈRES ACCEPTÉES

- ☑ Meubles de tout genre (rembourrés ou non), matelas, sommier
- ☑ Électroménagers, gros et petits (réfrigérateur, robot culinaire, etc.)
- ☑ Matériel électronique et informatique (téléviseur, ordinateur, cellulaire, antenne parabolique, etc.)
- ☑ Appareils variés (climatiseur, chauffe-eau, etc.)
- ☑ Articles de terrasse et jardin (barbecue, balançoire démontée, etc.)
- ☑ Articles de maison, de loisirs et d'atelier (vaisselle, verrerie, bibelot, luminaire, miroir, jeux, jouets, livres, CD, outils, etc.)
- ☑ Articles de sport, vélos compris
- ☑ Articles de bébé
- ☑ Toilette, lavabo, bain, douche, etc.
- ☑ Matériaux de construction et de rénovation **réutilisables** (tuiles non utilisées, feuilles de contre-plaqué neuves, mardrier non-utilisés, etc.)
- ☑ Fenêtres (sauf thermos), vitres, portes, gouttières, etc.
- ☑ Abris d'auto démontés
- ☑ Articles d'automobile (alternateur, batterie, moteur, etc.)
- ☑ Fils électriques
- ☑ Métaux
- ☑ Tissus, textiles, vêtements, chaussures
- ☑ Boîtes de carton

Tous les encombrants peu importe leur état, qu'ils fonctionnent ou non.

MATIÈRES REFUSÉES

- ☑ Résidus domestiques dangereux (huile, peinture, pesticide, pile, lampe fluocompacte, néon, bonbonne de propane, extincteur, etc.)
- ☑ Résidus alimentaires et autres matières organiques (feuilles, gazon, branches, etc.)
- ☑ Agrégats (roche, béton, sable, asphalte, dalle de béton, etc.)
- ☑ Bardeaux d'asphalte
- ☑ Matériaux provenant de la démolition de bâtiments
- ☑ Fenêtres thermos
- ☑ Revêtement vinyle
- ☑ Objets de poids ou de dimension hors normes (remorque, piano, voilier, etc.)
- ☑ Pneus
- ☑ Déchets ultimes (ordures ménagères)

Tout ce qui ne peut pas être transporté par deux valoristes ou qui n'entre pas dans le camion.



CENTRE DE VALORISATION ET MAGASIN GÉNÉRAL

Téléphone : 819-804-1018



ENTREPOSAGE

La Vieille École



806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

Tél.: 819 416-0367
AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.

*Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.*



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AGRICOLE

Fabrication
de panneaux de contrôle
Automatisation personnalisée
Domotique



www.iert.ca

Jean-François Théberge Prop. François Martineau Co-prop.

819 835-5280 • Téléc. 819 835-5768 • iert@axion.ca

294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) J0B 2A0

Adoptée par le conseil municipal



Concertation estrienne
contre le maltraitance
des personnes âgées



CHARTRE de la bientraitance

des personnes âgées de l'Estrie



EQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien

816, rue Principale

St-Herménégilde, Québec J0B 2W0

Pour nous joindre : lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca

téléphone : 819-437-5462

Réal Crête, conseiller responsable

Brigitte St-Pierre, responsable de la publicité

Sylvie Fauteux, mise en page

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps



Régie intermunicipale
de gestion des déchets solides de
la région de Coaticook



819.849.9479 C.P. 65, COATICOOK QC J1A 2S8

1095, chemin Bilodeau, Coaticook Qc

www.enfouissementcoaticook.com

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

14 au 16 juillet	FestivAllezY Jean-Davignon	East Hereford
28 au 30 juillet	Tournoi à Rosco	East Hereford
11 août	Journée Parc Aquatique Bromont SAE	Bromont
19 août	Journée portes ouvertes	Forêt Hereford
19 août	Dévoilement Neil Tillotson	325, chemin des Côtes
19 août	La tête dans les étoiles	Mont-Hereford
20 août	Excursion mycologique	Forêt Hereford
29 septembre	Finissant du secondaire (date limite d'inscription)	secteur Saint-Herménégilde
19 octobre	Cueillette des pneus	Saint-Herménégilde
21 octobre	Souper paroissial	Centre communautaire
		Saint-Herménégilde



UN ÉTÉ BIEN REMPLI DANS LA FORÊT COMMUNAUTAIRE

L'été est enfin arrivé et plusieurs projets seront progressivement mis en branle dans la Forêt communautaire Hereford. Les travaux de restauration forestière et d'aménagement forestier débuteront en juillet par la construction d'environ 3 km de nouveaux chemins forestiers secondaires. Ces chemins permettront l'accès à des secteurs de travaux forestiers prévus en 2018. Les travaux forestiers de 2017 auront lieu dans le secteur des chemins Centennial et Saint-Jacques, à Saint-Herménégilde. Ce sont essentiellement des travaux de coupes partielles qui seront réalisés, visant l'amélioration de l'état de ces forêts et l'installation de régénération d'épinettes, bouleau jaune et érable à sucre. Seule exception, des travaux dans une vieille plantation d'épinettes rouges (espèce mal adaptée en plantation) seront réalisés aux abords du chemin Centennial. Ces plantations n'ont malheureusement pas été entretenues dans les dernières décennies et leur croissance est donc aujourd'hui stagnante. Une coupe finale y sera réalisée pour y reboiser rapidement une espèce mieux adaptée aux sites et à la sylviculture en plantation, soit de l'épinette blanche. De plus, la Forêt Hereford n'abrite qu'environ 4 % de sa superficie en plantation résineuse et la servitude de conservation forestière ne permet pas d'en réaliser ailleurs; un reboisement rapide de cette plantation est donc important (ce qui sera fait dès le printemps 2018). Étant donné l'importance touristique du site, un encadrement visuel a été prévu aux abords du chemin Centennial et le transport de bois ne débutera qu'à la mi-août, afin de ne pas nuire à la période estivale. Finalement, une approche particulière a également été planifiée pour les travaux d'aménagement forestier aux abords de chalets au chemin Saint-Jacques et des nombreux sentiers de vélo de montagne du secteur. Notons également que des travaux d'enrichissement ont été réalisés en forêt naturelle, avec du tilleul, du chêne et du pin blanc, au printemps 2017, dans différents endroits de la Forêt.

Le 20 juin dernier, avait lieu, au Centre communautaire de Saint-Herménégilde, la 5^e assemblée générale de Forêt Hereford. Plus de 40 personnes y étaient présentes. Ce fut l'occasion pour les



citoyens et les membres de Forêt Hereford de prendre connaissance de l'ensemble des réalisations de la dernière année. De plus, une présentation du projet de planification intégrée et de zonage de la Forêt Hereford a été faite.

Un peu plus de 14 000 \$ seront investis cette année dans l'entretien du réseau routier de la Forêt communautaire. Une remise en état du chemin de la Prairie (secteur du chemin de la Slouce, Saint-Herménégilde) est prévue. De plus, des démarches légales sont en cours afin d'obtenir les réparations nécessaires au chemin Centennial suite à des travaux d'urgence réalisés en octobre 2016 par un locataire de la tour de télécommunication du sommet du Mont Hereford.

L'exploitation faunique est gérée, dans la Forêt communautaire, par le Club de chasse et pêche Hereford. Le Club gère l'offre de chasse au cerf de Virginie, à l'original, au dindon sauvage, à l'ours et au petit gibier, en plus de l'offre de pêche en ruisseaux et en rivière. Forêt Hereford soutient le Club de différentes façons pour le développement de cette forme d'accessibilité. De plus, des périodes de fermeture du territoire sont prévues à chaque année pour permettre la cohabitation de cette activité avec les autres usagers de la Forêt. Aussi, différentes approches sont développées pour favoriser le recrutement et la relève chez les jeunes chasseurs. **Pour les intéressés, il reste encore quelques places de disponibles pour la chasse 2017, hâtez-vous !** Pour information, consultez la page *Chasse et pêche* du site Web de Forêt Hereford : <http://forethereford.org/fr/chasse-peche/index.php>.

Voici un survol de certains événements à venir dans la Forêt communautaire:

14 au 16 juillet 2017 : championnat de vélo de montagne d'endurance, organisé par Circuits Frontières dans la Forêt Hereford et ses environs. Plusieurs centaines de participants y seront attendus.

Mi-août : début des travaux de restauration forestière dans le secteur du chemin Centennial et du chemin Saint-Jacques

19 août 2017 : 2^e édition de la Journée «Portes ouvertes» dans la Forêt Hereford

14 h : inauguration du personnage de la Voie des Pionniers en hommage à M. Neil Tillotson, 325 chemin des Côtes, suivie d'un léger goûter au bureau de Forêt Hereford

En soirée : activité astronomique la Tête dans les étoiles, organisée par la Municipalité de Saint-Herménégilde et le Club des astronomes amateurs de Sherbrooke

20 août 2017 : excursion mycologique organisée par le Club des mycologues de l'Estrie dans la Forêt Hereford (secteur Saint-Herménégilde)

10 septembre 2017 : journée portes ouvertes de l'UPA, dans la Forêt communautaire Hereford, organisée par Aménagement forestier agricole des Sommets en collaboration avec Forêt Hereford.

Dany Senay, ing.f. et coordonnateur de Forêt Hereford



Photo: Maryse Audet

François Bouchy-Picon, Gérard Duteau, Dany Senay, David Lauzon, Richard Belleville, Lise Beauséjour, Sylvie Harvey, Pierre Goulet, Sara Favreau-Perreault et Réal Beloin

Saviez-vous que plusieurs recherches ont démontré que la participation sociale contribue directement au **bien-être de nos aînés** et est un facteur majeur de **maintien de l'autonomie et de la qualité de vie** de ces derniers?

Pour tout savoir sur ce projet, ayant justement à cœur d'améliorer la participation sociale des aînés, le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook vous invite à assister à son lancement et à sa présentation le :

Mardi 26 septembre, 10 h 30

Au restaurant **Le Coffret de l'imagination**, 145, rue Michaud, à Coaticook

Information : Patrick Lajeunesse au 819-849-7011, poste 216, ou à participation@cabmrccoaticook.org

Le projet *Communauté bienveillante pour les aînés* a vu le jour à la suite d'une recherche-action du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke et est financé par le Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille, dans le cadre du volet *Soutien aux actions communautaires* du projet Québec ami des aînés (QADA).

PORTES OUVERTES DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Nos bénévoles vous reçoivent!

Présentation des services : bénévolat, friperie, maintien à domicile, dépannages alimentaire et vestimentaire, popote roulante, cuisines collectives, Maison de la famille, travailleuse de milieu pour aînés, soutien aux proches aidants, agent de participation sociale pour les aînés, accompagnement à des rendez-vous médicaux...

Dégustation de plats de la popote roulante

Collations

Tirage de prix

Jeudi 14 septembre

15h à 19h

Au Centre d'action bénévole, 23, rue Cutting, Coaticook

Information : 819-849-7011, poste 201



Maison de la famille

Pour information : **819-849-7011, poste 231**, ou familles@mfmrccoaticook.org

Programmation du mois d'août

Bébé café Coaticook

Tous les mardis, de 9h à 11h À la Maison de la famille (23, rue Cutting, Coaticook)

Pour les femmes enceintes, qui allaitent ou donnent le biberon, pour le plaisir de jaser.)

Nourri Source

Les 3^{es} mardis du mois, de 9h à 12h À la Maison de la famille (23, rue Cutting, Coaticook).

Halte allaitement et discussion au sujet du développement de bébé avec une infirmière du Centre de santé. Gratuit.

Vente à bas prix de la Rentrée

Vêtements pour enfant à 0,25\$ le morceau

À la Maison de la famille (23, rue Cutting, Coaticook)

Mercredi 16 août, 13h à 19h

Articles scolaires de base gratuits (quantité limitée)

Programmation de l'automne

Les dates et horaires des activités qui commenceront en septembre seront disponibles au cours du mois d'août sur le calendrier du site internet du Centre d'action bénévole : cabmrccoaticook.org. Ce calendrier est en constante évolution, alors retournez le voir régulièrement. La Maison de la famille possède aussi sa propre page Facebook.

PLUME DU LAC

Bonjour à tous nos lecteurs(trices), enfin l'été qui est de retour; cela signifie aussi le début des vacances! Alors j'ai pensé écrire des histoires pour un public plus jeune. Pourquoi ne pas retrouver notre cœur d'enfant par la même occasion?

--1-Qu'ont en commun les freins d'une auto et les bébés?

Lorsqu'ils crient, il est temps de les changer!.....

--2-Un prof de musique demande à ses élèves :« Qui connaît la famille des instruments de musique?»

La petite Annie répond :« Moi! Il y a les instruments à vent.»

Le professeur lui dit :« Très bien Annie! Qui en connaît d'autres?»

Guillaume lève timidement la main et répond :« Peut-être aussi les instruments après?..»

--3-Que fait un homme au fond d'un lac avec des skis aux pieds? Du ski de fond.....

--4-Un enseignant questionne ses élèves afin de mieux connaître leurs familles :« Toi Jean-François, que fait ton père dans la vie?»

Celui-ci répond :« Il est chercheur.»

« Chercheur en quoi?» « Il cherche du travail!»

--5-Un matin la tante d'Émile l'emmène au zoo. En passant devant la cage d'un singe il s'écrie :« Regarde ma tante comme il te ressemble!»

« Émile, ce n'est vraiment pas gentil de dire ça!»

« Ne t'inquiète pas, il ne comprend même pas ce qu'on dit!»

--6-Alice se plaint à son amie :« Ma mère m'a encore punie pour quelque chose que je n'ai même pas fait!»

« Ah! Oui? Mais pourquoi, qu'est-ce que tu n'as pas fait?».....« Mes devoirs!.....»

--7-La petite Coralie va voir sa mère et lui demande :« Est-ce que je pourrais avoir du chocolat?»

« Oui, mais, on demande ça comment?..

Est-ce que je pourrais avoir du chocolat s'il....s'il....?»« S'il en reste encore?.....»

--8-Le père de Noah, dont c'est l'anniversaire, confie à son fils ce qu'il aimerait avoir comme cadeau de fête :« Ce qui me ferait vraiment plaisir comme cadeau de fête cette année mon fils ce serait d'apprendre que tu as très bien travaillé à l'école!»

« Trop tard papa, je t'ai déjà acheté une cravate.....»

--9-La maman de Laurianne lui demande :« Où as-tu rangé la passoire, je ne la trouve nulle part!»

.....

« Je l'ai jetée; elle était pleine de trous!...»

-10-Marie-Pierre est assise au bord d'un lac avec son père;« Papa regarde il y a un bateau sur l'eau!»

Ce n'est pas un bateau ma chérie, on appelle ça un * yacht*.

« Comment on écrit ça *yacht*?»

« Euh!.....Tu as raison, je crois que c'est bien un bateau!»

Je vous souhaite un été chaud et ensoleillé! Profitez-en bien et surtout reposez-vous le plus possible afin de recharger vos batteries au maximum avant l'automne prochain! Ce conseil est bon pour les petits mais.....surtout pour les plus grands!.....

PLUME DU LAC



À East Hereford

14 au 16 juillet 2017

CONSTRUCTION MARC-ANDRÉ RUEL

R.B.Q. : 8304-9759-40
MEMBRE DE L'A.C.Q.

Service de
mini-excavation



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Marc-André Ruel
Président

cmaruel3@hotmail.com

• CELL : 819-570-0367 •

PROGRAMMATION DU PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK



Le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook dévoile l'ensemble de sa programmation 2017-2018.

Cette année, il y aura plusieurs forfaits de disponibles pour notre clientèle. Tout d'abord il sera possible d'acheter 8 spectacles pour la somme de 165\$ jusqu'au 31 août. Après cette date, le forfait sera de 7 spectacles pour la somme de 165\$. Ce forfait compte des spectacles hors forfait, dont les spectacles des

2Frères le 29 septembre 2017 à 20h, d'Alex Nevsky le 17 février 2018 à 20h et l'ensemble des spectacles d'humour.

Également, il y aura un forfait country avec deux spectacles pour 45\$. Les amateurs de country de la région pourront ainsi assister au spectacle de Guylaine Tanguay le 17 novembre 2017 à 20h et de Cindy Bédard le 26 janvier 2018 à 20h.

Nous aurons également un nouveau forfait de 4 spectacles pour 65\$ soit une économie de 27\$ pour l'ensemble des cafés-concerts.

Du côté de la chanson, il y aura la présence d'artistes bien établi au Québec, mais également des artistes de la relève compris dans notre forfait 8 spectacles pour 165\$.

Il y aura également des spectacles d'humour dans le cadre de notre programmation avec la présence de Katherine Levac les 22 et 23 septembre 2017 à 20h, de Dominic & Martin le 4 novembre 2017 à 20h, les Denis Drolet le 20 janvier 2018 à 20h, de Jean- Claude Gélinas le 23 février 2018 à 20h et de François Léveillée le 21 avril 2018 à 20h.

Notre programmation 2017-2018 permettra d'offrir une grande diversité de spectacles à un large public dans l'intimité qu'offre le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

Pour toutes informations, communiquer avec :

Marc-André Lacroix, Directeur général

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook Tél. : 819-849-6371

NOUVELLE ADMINISTRATION

Félicitations à Linda Bélanger Crête, nouvelle propriétaire du dépanneur de St-Herménégilde. Dorénavant le **Dépanneur Chez Crête** vous accueillera avec sa nouvelle équipe pour vous servir! Toujours au même numéro 819-849-2011

Merci à tous nos clients pour vos encouragements durant les 7 dernières années. Nous vous invitons à nous suivre dans notre nouvelle aventure avec **Les Boucaniers en cavale**...(Food truck, service de traiteur) 819-574-6790

À bientôt, Anne-Marie et Pierre



Hon. Marie-Claude
Bibeau
DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.



175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

819 347-2598
www.mcbibeau.liberal.ca
mclaubibeau



Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8

819 849-4100
danielparent@videotron.ca





Communauté Saint-Herménégilde

Bonjour. Enfin les mois de vacances sont arrivés, nous vous souhaitons du beau temps. Ne pas oublier que la messe du dimanche est toujours à 10 :30H et vous êtes les bienvenus.

La Contribution Volontaire Annuelle (CVA) est commencée depuis juillet. Vous pouvez nous faire parvenir votre part par courrier ou par téléphone au (819) 849-3203 et nous recueillerons votre don. Merci. Mettre à votre agenda le souper paroissial qui aura lieu le 21 octobre 2017 au centre communautaire de Saint-Herménégilde.

Voici les heures et les dates des messes célébrées en août et septembre 2017.

Dimanche	06 août	10:30H	Huguette, Robert et Gilles Viau	par famille Viau
Dimanche	13 août	10:30H	Parents défunts	par Jacqueline Guay
Mardi	15 août	PAV	Laurette et Joseph Cloutier	par la succession
Dimanche	20 août	10:30H	Germain Cotnoir	par Diane et Lucien Cotnoir
Dimanche	27 août	10:30H	Claude Tardif	par Carmelle et Gaston Charest
Mardi	29 août	PAV	Laurette et Joseph Cloutier	par la succession
Dimanche	03 sept.	10:30H	Mathieu Boisvert	par ses parents
Dimanche	10 sept.	10:30H	Marthe Morin, Dany Côté	par Sylvie et François Morin
Mardi	12 sept.	PAV	Laurette et Joseph Cloutier	par la succession
Dimanche	17 sept.	10:30H	Pierre Charest	par Carmelle et Gaston Charest
Dimanche	24 sept.	10:30H	Claude Cotnoir	par parents et amis
Mardi	26 sept.	PAV	Laurette et Joseph Cloutier	par la succession

Les membres du conseil de gestion de Saint-Herménégilde



**Société
protectrice
des animaux**
de l'Estrie

C'est à TOI de m'apprendre les bonnes manières

La saison estivale est idéale pour se promener avec Fido dans les nombreux parcs et espaces verts de la région. Mais est-ce que ce dernier connaît les bonnes manières? Afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers de ces parcs et boisés, il est de votre devoir d'enseigner les bonnes manières à votre chien, dont les suivantes.

Tenir votre chien en laisse : saviez-vous que Fido doit se promener en laisse dans un espace public? Plusieurs municipalités estriennes exigent en effet - et avec raison - que votre chien soit tenu en laisse et accompagné d'une personne qui en a le contrôle lorsque celui-ci se trouve hors des limites de votre résidence ou de votre terrain.

Ramasser les matières fécales de votre chien : saviez-vous que dans un lieu public vous devez retirer les matières fécales de Fido et en disposer d'une manière hygiénique? Il s'agit en effet d'un règlement en vigueur dans plusieurs municipalités de la région et on peut aisément comprendre pourquoi...

Enregistrer et identifier votre chien : saviez-vous que si vous résidez dans l'une des municipalités desservies par la SPA de l'Estrie, vous devez enregistrer votre animal de compagnie (les chiens, mais également les chats) et lui faire porter en tout temps son médaillon d'identification? Ce règlement municipal vise non seulement à assurer sa sécurité, mais aussi à vous assurer une certaine paix d'esprit s'il vient à se perdre ou à fuguer.

Fréquenter les espaces publics avec votre chien est un privilège. En agissant de façon responsable et respectueuse envers autrui, vous œuvrez à faire en sorte de conserver ce privilège.

Des ressources pour vous aider

Enseigner les bonnes manières à votre chien n'est pas toujours facile. C'est pourquoi la SPA de l'Estrie est là pour vous aider. N'hésitez pas à communiquer avec notre intervenante en comportement canin au 819 821-4727, poste 111.

Si vous vivez plutôt un problème de nuisance avec un animal qui n'est pas le vôtre, communiquez avec nous au 819 821-4727, option 5. Notre équipe est également à votre disposition.



PRÉVENTION AVEC LE PROPANE

Avec le beau temps qui est de retour, plusieurs d'entre vous recommenceront à utiliser les barbecues. Bien que très plaisant, il est important de garder en tête les éléments de sécurité en lien avec ces appareils afin d'assurer une utilisation sécuritaire et un transport des bonbonnes de propane adéquat.

Procédure d'allumage sécuritaire

- Ouvrez le couvercle de votre barbecue;
- Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont en position fermée (OFF);
- Ouvrez lentement le robinet de gaz de la bouteille au maximum;
- Ouvrez lentement une des commandes de contrôle en position ouverte (ON ou HI).
- Produisez une étincelle à l'aide de l'allumeur intégré à l'appareil ou insérez une source d'allumage (briquet) dans l'orifice d'allumage généralement situé au bas de la cuve.

Procédure pour éteindre votre appareil

- Il est toujours recommandé d'éteindre votre barbecue en fermant d'abord le robinet de la bouteille de propane, de façon à laisser brûler complètement contenu dans le boyau.
- Une fois la flamme éteinte, mettre les commandes de contrôle de gaz à la position fermée (OFF). Ainsi votre appareil sera prêt pour le prochain allumage.

Le transport

Lorsque vous transportez une bouteille, il est important que celle-ci soit en tout temps debout afin que le propane gazeux soit constamment en contact avec la soupape de décharge, ce qui minimise les risques de fuite. Assurez-vous que la bouteille ne se renverse pas. Vous ne pouvez transporter ni emmagasiner des bouteilles de propane dans votre véhicule privé, à moins que celui-ci contienne un espace bien ventilé. D'ailleurs, il est important de



laisser une fenêtre ouverte ou le coffre arrière entrouvert, lorsque vous transportez une bonbonne.

Entreposage des bouteilles

Il arrive régulièrement de constater la présence de bonbonne de propane à l'intérieur des résidences ou des logements lors des visites de prévention incendie faites par les pompiers. Le barbecue peut être entreposé à l'intérieur, comme dans un cabanon, mais **sans sa bonbonne**. Celle-ci doit rester dehors, en position debout, dans un endroit hors

de la portée des enfants. **Ne jamais entreposer la bonbonne à l'intérieur.**

Les bouteilles

Les bouteilles défectueuses ou âgées de plus de 10 ans ne doivent plus être utilisées.

Elles doivent être remises au fournisseur. Ne jetez **jamais** une bouteille au rebut, car même si elle vous paraît vide, elle peut contenir encore assez de propane pour provoquer une explosion.

Mesures d'urgence

Même si les barbecues au propane sont très sécuritaires, il arrive parfois qu'une négligence ou un oubli cause un accident. Dans ce cas, veuillez vous rappeler les consignes suivantes en cas d'incendie de propane:

- Évacuez les lieux immédiatement;
- Faites le **9-1-1** pour alerter le service incendie;
- N'essayez jamais d'éteindre les flammes à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille de façon sécuritaire.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de protection contre les incendies municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie



Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
Ste-Edwige (Québec)
J0B 2R0

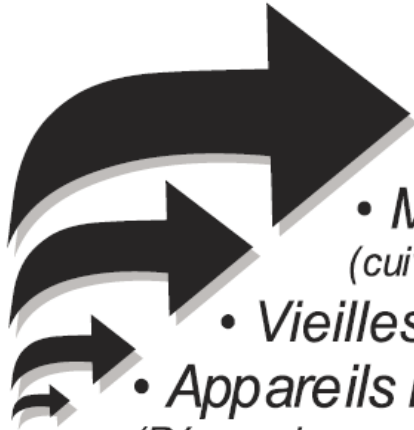
Téléphone : 819-849-3158
Télécopieur : 819-849-0707
Cellulaire : 819-578-2822
courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

Parent
Estrie
.com



Récupération

BERGERON inc.



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sécheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

1065, route 141 St-Herménégilde

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-0035

IMPRESSIONS GB - 819 849-7475